Procès-Verbal AGO du mercredi premier juin 2022 de la F.I.C.M. aisbl

Avec ¾ d'heure de retard due à la restauration du repas de midi, la séance est ouverte à 14h45.

Point 1 <u>Appel des participants (signature de la feuille de présence).</u>

Se référer à la feuille de présence.

Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Suisse sont présents soit : 21 votes.

Athanase Tolis, Philippe Babault, Claude Guet, Mario Mariani, Daniel Collombet, Didier Verriest et Brigitte Guenot. Sont présents soit 7 votes.

Procuration de Geert Devriendt pour le Président Claude Guet soit 1 vote supplémentaire.

Procuration de Hugo Myncke (Belgique LNMC) pour Denis Crahay (Belgique LFBCM) pas de vote supplémentaire puisse que la Belgique à 3 votes.

Procuration de Ivan Almodouaz Almansac (Espagne, Anomadas) pour Rose Marie Delannoy (Espagne, LLCCC) pas de vote supplémentaire puisse que l'Espagne à 3 votes.

Nous avons donc 29 votants sur les 38 votes possible soit 76,34 %, l'Assemblée ordinaire peut se dérouler.

Point 2 <u>Nomination des deux scrutateurs.</u>

On garde les mêmes personnes qui ont été scrutateurs à l'A.G.E. de ce matin :

- Paco Prieto Ramos (Espagne, LLCCC)
- Jean-Louis Van Calster (Belgique, AMI).

Point 3 <u>Approbation PV AGO Parme (vote).</u>

Résultat du vote :

Absentions : France (la France n'a pas reçu la copie du pv de Parme).

Non les documents ont été envoyés conformément aux statuts, il convient à chaque fédération de diffuser les documents à sa délégation.

Contre : Néant.

Pour : Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Claude Guet, Mario Mariani, Daniel Collombet, Athanase Tolis Brigitte Guenot et Philippe Babault.

Le PV de l'AGO de Parme est approuvé.

Point 4 <u>Approbation des votes par correspondance des AGO 2020 2021 (vote).</u>

Les deux scrutateurs vérifient les différents votes et comparent leur résultat ainsi obtenu au résultat des votes dépouilles par le secrétariat en 2020 et en 2021.
Le résultat est identique.

L'assemblée générale et les deux scrutateurs approuvent les votes par correspondances des AGO 2020 et 2021.

Point 5 Rapport moral du président (vote).

Mesdames Messieurs,
Nous pouvons enfin nous retrouver, il est regrettable que beaucoup d'entre nous n'aie pas jugés d'être présents, pour certain cela devient une mauvaise habitude.
Le « COVID » ne doit pas devenir l'excuse facile, maintenant c'est le prix des carburants, la prochaine fois peut être la couleur du ciel.
Néants moins le conseil d'administration a continué ces activités, et notre fédération est restée très active. Je tiens à remercier tous les membres et les chargés de mission qui n'ont pas ménagés leurs efforts durant ces deux années difficiles. Un merci particulier au CCI qui a organisé l'assemblée générale de 2021 à PARME
Au niveau de l'Union notre ami Marcel voit ces efforts porter les fruits d'un travail colossale.
La commission a lancé une grande consultation sur le changement du permis « B » 4500Kg au lieu de 3500Kg, consultation à laquelle il vous a été demandé de participer et certain d'entre vous ont répondus à cette consultation.
Jean-Louis travail sur l'ouverture de notre fédération vers les pays du nord de l'Europe.
Notre fédération vie de ce que l'ensemble de ces membres lui apportent.
Nous accueillons aujourd'hui 3 nouveaux clubs l'ACAV (Espagne) et Au pays du camping-car (Suisse). GUBIO (Italie), je les remercie de la confiance qu'ils nous témoignent.
Votre conseil d'administration doit se renforcer et certains postes vont changer par l'arrêt en fin de mandat de certain d'entre nous.
Mais le plus important c'est la continuité de notre fédération pour cela vos fédérations nationales, vos clubs vos ligues se doivent d'être présents au sein du conseil d'administration. C'est cela notre objectif.
Je vous remercie.

Le secrétaire général demande à l'Assemblée d'approuvé le rapport moral du Président.
Résultat du vote :

Absentions : Belgique.

Contre : Néant.

Pour : France, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Claude Guet, Mario Mariani, Daniel Collombet, Athanase Tolis Brigitte Guenot et Philippe Babault.

Le rapport moral du Président est approuvé.

Point 6 Rapport financier du trésorier(vote).

Le trésorier présente l'évolution des adhésions, le bilan de 2021, le compte résultat et la synthèse des bilans de 2018 à 2021.

Evolution des adhésions FICM
2017 - 2022

FICM	Nbr Adh en 2021		Nbr Adh en 2020		Nbr Adh en 2019		Nbr Adh en 2018		Nbr Adh en 2017	
	COT 2022 en €	NBR ADH	COT 2021 en €	NBR ADH	COT 2020 en €	NBR ADH	COT 2019 en €	NBR ADH	COT 2018 en €	NBR ADH
AAP	inclus FPA		inclus FPA		inclus FPA		inclus FPA		inclus FPA	entre au FPA
ACAV	150	150								
ACCG	150	65								
ASSOCAMP	145	145	145	145			100	65	100	65
CCCSR*	100	96	100	98	100	98	105	105	111	111
CCI*	252	252	246	246	268	268	300	300	300	300
FFACCC*	2000	3287	2000	3441	2000	3600	2,000	3760	2000	3618
FLM*	50	18	50	40	50	40	50	50	50	36
FPA	448	448	400	400	441	441	420	420	274	274
HMC*	170	170	150	150	150	150	150	150	150	150
LFBCM*	351	351	394	394	416	416	398	398	412	412
LLCCC*	100	73	100	73	100	82	100	80	100	80
LNMC*	207	207	205	205	190	190	195	195	192	192
MCC*	50	19	50	26	50	27	50	31	50	35
NOMADAS*	50	28	50	28	50	30	50	50	50	25
RU*	667	667	694	694	685	685	665	665	n'est plus memb	dem
Pays CC Ch	150	1700								
Nbr Badg	5,040.00	7676	4,584.00	5940	4,500.00	6027	4,583.00	6269	3,789.00	5298

FEDERATION INTERNATIONALE DES CLUBS DE MOTORHOMES

Bilan

F. I. C. M. (Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes) - Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 *(document généré le 27/05/2022)*

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
512001 - Banques - Compte principal	899,05		899,05	34 046,18
512002 - Banques - Livret Bleu Association	31 555,81		31 555,81	
517001 - Compte en ligne - F. I. C. M. (Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes)				
Virements internes				
580000 - Virements internes				
TOTAL ACTIF	**32 454,86**	**0,00**	**32 454,86**	**34 046,18**

Passif

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	33 896,18	34 046,18
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
129000 - Résultat de l'exercice (déficit)	-1 441,32	
TOTAL PASSIF	**32 454,86**	**34 046,18**

Ce Bilan 2021 présente un résultat déficitaire de - 1 441,32 € essentiellement lié à l'achat d'autocollants en prévision Euro CC.

VÉRIFIÉ LE 27 MAI 2022

DANIEL COLLOMBET
TRESORIER
tresorier@ficm-aisbl.eu

FEDERATION INTERNATIONALE DES CLUBS DE MOTORHOMES

Compte de Résultat F.I.C.M.

	PERIODE EN COURS	
		N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
707000 - Ventes de marchandises	957,50	
756000 - Adhésions	4 584,00	
758000 - Produits divers de gestion courante	99,99	
Total	**5 641,49**	
CHARGES D'EXPLOITATION		
603200 - Variation des stocks des autres approvisionnements	-311,90	
606000 - Achats non stockés de matières et fournitures	-129,90	
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-17,94	
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-87,68	
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)	-756,14	
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-35,52	
618500 - Frais de colloques, séminaires, conférences	-610,00	
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-300,00	
623000 - Publicité, publications, relations publiques	-2 712,00	
625000 - Déplacements, missions et réceptions	-99,99	
625100 - Voyages et déplacements	-2 082,66	
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-60,74	
627000 - Services bancaires et assimilés	-43,62	
Total	**-7 248,09**	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-1 606,60**	
PRODUITS FINANCIERS		
760000 - Produits financiers	165,28	
Total	165,28	
CHARGES FINANCIERES		
Total		
RESULTAT FINANCIER	**165,28**	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	PERIODE EN COURS	N-1
TOTAL GENERAL	**-1 441,32**	

F.I.C.M. aisbl - IFMC npmio
Association Internationale Sans But Lucratif
Immatriculée sous le n° W354002273 à la préfecture du Pas de Calais (F)
Siège social : 8, rue de la Croix de Grès 62000 Arras – France
Secrétariat Général : Place Albert PLaetens 3 bte 3/2 7060 Soignies – Belgique

FICM
Bilans 2018-2019-2020-2021

ETAT du PATRIMOINE									
AVOIR	2018	2019	2020	2021	PATRIMOINE/DETTES	2018	2019	2020	2021
CAISSE					PATRIMOINE	35,751.42	29,818.26	30,226.57	33,896.18
COMPTE COURANT	5,794.60	988.43	505.65	899.05	RESULTAT REPORTE	5,933.16	258.31	3,819.61	1,441.32
COMPTE EPARGNE	24,023.66	29,238.14	33,390.53	31,555.81					
Repport recettes N perçues en N-1			150.00		Repport recettes N perçues en N-1		150.00		
TOTAL	29,818.26	30,226.57	34,046.18	32,454.86	TOTAL	29,818.26	30,226.57	34,046.18	32,454.86

ETAT des DEPENSES ET RECETTES 2020									
DEPENSES	2018	2019	2020	2021	RECETTES	2018	2019	2020	2021
FRAIS TENUE COMPTE	17.19	37.16	40.92	43.62	COTISATIONS	3,789.00	4,483.00	4,500.00	4,584.00
FRAIS CE/CA/AG	3,611.93	2,021.44		610.00	PLAQUES BLEUES	1,730.80	1,800.00	250.00	915.50
FRAIS DEPLACEMENTS	3,397.81		63.00	1,557.35	PRODUITS FINANCIERS	204.51	214.48	152.39	165.28
FRAIS DE BUREAU	360.24	1,233.87	657.86	1365..40	Participation Euro CC à FICM		1,200.00		
ASSURANCE				35.52					
COTISATIONS	1,000.00		25.00						
SITE INTERNET	660.00	300.00		482.40					
IMPRESSION Plaques/vignettes	782.85	1,069.90	296.00	441.80					
EUROCC 2020	2,000.00	2,000.00							
DIVERS	95.00	776.80		2,712.00	DIVERS	267.55			141.99
SOLDE POSITIF		258.31	3,819.61		SOLDE NEGATIF	5,933.16			1,441.32
TOTAL	11,925.02	7,697.48	4,902.39	7,248.09	TOTAL	11,925.02	7,697.48	4,902.39	7,248.09

On passera au vote du rapport financier du trésorier au point 7.

Point 7 Rapport des vérificateurs (vote).

Faisant suite à la problématique de la pandémie (Covid-19), Jean Michel Destrebeck par courrier certifie avoir vérifié la comptabilité et constaté son exactitude et il propose aux membres de l'assemblée d'approuver les comptes 2021 et le rapport financier du trésorier.

Résultat du vote :

Absentions : Daniel Collombet.

Contre : Néant.

Pour : France, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Claude Guet, Mario Mariani, Athanase Tolis Brigitte Guenot et Philippe Babault.

Les comptes 2021 sont approuvés, l'AG accorde la décharge au Conseil d'Administration.

Point 8 Élection des administrateurs postulants.

Deux administrateurs actuels sont en fin de mandat :

- Didier Verriest : ne renouvelle pas son mandat.
- Philippe Babault : renouvelle son mandat.

Une nouvelle candidate Ghislaine Chrétien se présente.

La séance est suspendue pour l'élection à bulletin secret des deux candidats Philippe Babault et Ghislaine Chrétien.

Résultat des votes : votants : 29, suffrages exprimés : 29.

Philippe BABAULT : 29 voix = ELU.

Ghislaine Chrétien : 29 voix = ELUE

Point 9 Composition du nouveau conseil d'administration.

La séance est suspendue le temps que le nouveau C.A. soit formé.

Nouveau C.A.

Président :	Claude Guet
Secrétaire Générale :	Brigitte Guenot
Trésorier :	Daniel Collombet
Trésorière-adjointe :	Ghislaine Chrétien
Vice-Président :	Mario Mariani
Administrateurs :	Athanase Tolis, Philippe Babault et Geert Devriendt

Point 10 Questions diverses et conclusion.

Marcel Vanden Clooster explique l'évolution de la situation de la problématique du permis B avec un porteur de 4,5 tonnes à la commission européenne.

Présentation à leur tour des 3 nouveaux clubs adhérents :

- Le club espagnol **Association cultural autocaravanista valenciana (A.C.A.V.)** remercie le conseil d'administration de la FICM d'accepter sa candidature à la F.IC.M., ce club veut promouvoir la région de Valence et de Murcia aux camping-caristes.
- Le club italien **Associazione Camper Club Gubbio a.p.s.** remercie le conseil d'administration de la FICM d'accepter sa candidature à la F.IC.M., ce club veut promouvoir la région de l'Ombrie et de GUBBIO aux camping-caristes. Il propose d'organiser le prochain EUROCC 2023 à Assisi en Italie du 7 au 11 juin 2023.
- La Fédération suisse **Wohnmobilland Schweiz/Au Pays du Camping-Car** remercie le conseil d'administration de la FICM d'accepter sa candidature à la F.IC.M., cette fédération a été créée dans le but de créer des infrastructures plus nombreuses et de meilleure qualité en Suisse elle s'engage pour la création de nouveaux emplacements, une augmentation du nombre de stations de service pour camping-car et une levée des interdictions de stationner la nuit. En Suisse, les camping-caristes ne devraient pas seulement devoir compter sur les campings et devraient pouvoir dormir sans mauvaise conscience lorsqu'ils passent la nuit en dehors des campings.

Le Président demande à l'Assemblée Générale d'approuvé l'entrée de ces 3 nouveaux au sein de la F.I.C.M., l'Assemblée Générale approuve l'entrée à la F.I.C.M. à l'unanimité de :

- Association cultural autocaravanista valenciana (A.C.A.V.)
- Le club italien Associazione Camper Club Gubbio a.p.s.
- La Fédération suisse Wohnmobilland Schweiz/Au Pays du Camping-Car

Le Président demande à l'Assemblée Générale d'approuvé l'organisation de l'Eurocc 2023 a ASSISI en Italie par le club italien Associazione Camper Club Gubbio a.p.s.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité que le club italien Associazione Camper Club Gubbio a.p.s. organise l'EuroCC 2023 à Assisi en Italie

La séance est levée à 17h30.

Secrétaire Général Didier Verriest Président Claude Guet
(Rédaction et frappe)